



SEGRE



2 EXPOSITIONS CANINES

LE MEME WEEK-END AU PARC EXPOSITION

24 et 25 août 2024

EXPOSITION CANINE NATIONALE

Attribution CACS de la SCC

Inscriptions papiers à adresser à :

CEDIA – EXPO SEGRE

67 rue du Général Leclerc – 67202 WOLFISHEIM

Renseignements : acma.secretariat1@gmail.com

06 76 50 79 35 / 07 77 78 76 55

Engagements recommandés sur internet :

<https://www.cedia.fr> - paiement sécurisé

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS

1^{er} tarif : 14 juillet 2024 / 2^e tarif : 11 août 2024

SEANCE DE CSAU – Uniquement Samedi 24 aout de 10h à 16h

10 % de remise aux adhérents ACMA et aux Exposants engageant leurs chiens le samedi au CACS

Exposition sans Cage sauf pour les Meutes

Jugements à horaires. Les chiens devront être présents 45 minutes avant l'heure prévue, et au plus tard à **11h30**.

Concours Jeune Présentateur Officiel (inscription en ligne)

Parking exposant et Parking Camping-Car

Restauration sur place

Exposition dans un cadre champêtre

E-CARD avec numéro d'exposant adressée par mail dans la semaine qui précède l'exposition

CONFIRMATION SEULES DES CHIENS NON EXPOSES

Samedi 24 et dimanche 25 aout 2024 de 8h00 à 9h00

Inscription possible sur le site <http://www.cedia.fr> ou télécharger le bulletin d'inscription sur le site www.asso-acma.com

Pour tout renseignement : Tél : 06 76 50 79 35 - 07 77 78 76 55 / acma.secretariat1@gmail.com

Quelques jours avant la séance de confirmation vous recevrez par mail, la convocation à l'heure.

Groupe 01	24/08/2024
Berger américain miniature, Colley barbu, Welsh Corgis	BLUSSEAU BOURCIER Christine
Berger australien	DUGUE Brigitte
Berger blanc suisse, Berger de Bohême, Berger de Croatie, Berger de Bergame, Berger des Abruzzes et de Maremme, Komondor, Kuvasz, Bergers hollandais, Bouviers d'Australie, Chien loup de Saarloos, Chien-loup tchécoslovaque, Kelpie australien, Mudi, Puli, Pumi, Schapendoes, <i>Races non citées</i>	DUPAS Jean- Jacques
Berger des Shetland, Bobtail, Bouviers des Flandres et Ardennes, Chiens de berger belge, Chien de berger de Majorque, Schipperke	GIANNONE Salvatore
Groupe 02	24/08/2024
Boxer, Broholmer, Cao de Gado Transmontado, Chien de Montagne de l'Atlas, Chien de montagne des Pyrénées, Dobermann, Dogue majorquin, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Landseer, Mâtin des Pyrénées, Molossoïdes latino-américains, Montagnes portugais - Estrela, Pinscher, Presa Canario, Schnauzer, Terre Neuve, Tosa	BARDET Joëlle
Cane Corso, Chien de berger Kangal, Dogues allemands, Shar Pei	BASSET Didier MAKOMASKI Maria
Bouviers Suisses, Dogue de Bordeaux, Hovawart, Terrier noir russe	VIZZARI Dominique
Dogue argentin, Dogue du Tibet, Mastiff - Bullmastiff, Saint Bernard, <i>Races non citées</i>	
Groupe 03	24/08/2024
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Fox-Terriers, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terriers Anglais, Terriers irlandais, Toy Terrier	BARD Carole
Bull Terriers, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, Terrier de chasse allemand, Terrier du Yorkshire, Terriers d'Ecosse	BODSON Marie- Christine
Groupe 04	24/08/2024
Teckels	ROUSSET Bernard
Groupe 05	24/08/2024
Chow Chow, Eurasier, Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska, Spitz allemands, Spitz italien	CABON Vincent ESCOFFIER Jean-Louis
Chiens nus du Mexique et du Pérou ^{spé}	
Akita américain, Bangkaew de Thaïlande, Basenji, Chien de Bali, Chien de Canaan, Chien de Taiwan, Chien du Pharaon, Chien thaïlandais à crête dorsale, Cirneco de l'Etna, Podencos	ROSER Solange
Akita, Chiens nordiques, Samoyède, Spitz du Japon	STREISSEL Sophie
Groupe 06	24/08/2024
Anglo-français de petite vénerie, Ariégeois, Autres chiens courants, Basset artésien normand, Basset de Westphalie, Basset des Alpes, Basset Hound, Basset suédois, Beagle, Beagle Harrier, Billy, Bleus de Gascogne, Brachet allemand, Brachet autrichien noir et feu, Brachet de Styrie à poil dur, Brachet polonais, Brachet tyrolien, Chien d'Artois, Chien de loutre, Chien de Saint Hubert, Chiens courants de l'Europe de l'Est, Chiens courants suisses, Chien de rouge du hanovre, Coonhound, Dalmatien, Fauves de Bretagne, Foxhound américain, Foxhound anglais, Français, Gascons saintongeois, Grands Anglo-français, Griffon nivernais, Griffons vendéens, Harrier, Poitevin, Porcelaine, Rhodesian Ridgeback	BARENNE Roger
Groupe 07	24/08/2024
<i>Races non citées</i>	BARENNE Roger
Braque d'Auvergne, Braque du Bourbonnais, Braque italien, Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois, Drahthaar, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul picard, Pointer, Setter anglais, Spinone	MUSEREAU Yannick
Groupe 08	24/08/2024
Golden, Labrador, Retrievers	BARENNE Roger
Barbets, Chiens d'eau, Cockers américains, Cockers anglais, Lagotto Romagnolo, Spaniels	FACQ Bruno
Groupe 09	24/08/2024
Bichons, Chiens du Tibet, Epagneuls continentaux, Epagneuls japonais, Pékinois, Petit chien lion, Ratier de Prague	ARNOULT Daniel
Chiens chinois à crête ^{spé}, Chihuahuas ^{spé}, Coton de Tuléar ^{spé}	ESCOFFIER Jean-Louis
Bouledogues français, Caniches, Carlins, King et Cavaliers King Charles spaniels, Petits belges, Terrier de Boston	KLEIN Jean- Claude
Groupe 10	24/08/2024
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Lévrier polonais, Petit lévrier italien, Saluki, Sloughi, Whippet	PIAU Bertrand

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

Groupe 01	25/08/2024
Berger australien	BLUSSEAU BOURCIER Christine
Bergers des Pyrénées, Chien de berger catalan, Chiens de berger belge, Colley barbu, Schipperke	DUGUE Brigitte
Chien de berger de Majorque ^{spé}	DUPAS Jean- Jacques
Berger blanc suisse, Berger de Bohême, Bergers de l'Est et italiens, Bouviers d'Australie, Chien-loup tchécoslovaque, Kelpie australien, Mudi, Puli, Pumi, <i>Races non citées</i>	GIANNONE Salvatore
Berger américain miniature, Bergers allemands, Border Collie, Bouviers des Flandres et Ardennes, Colleys, Lancashire Heeler, Welsh Corgis	KERFRIDEN Jean
Groupe 02	25/08/2024
Dobermann	BARD Carole
Bulldog anglais, Cane Corso, Dogue du Tibet, Hovawart, Saint Bernard, Terrier noir russe	BARDET Joëlle
Bouviers Suisses, Mastiff - Bullmastiff, Rottweiler	BASSET Didier
Broholmer ^{spé}, Cao de Gado Transmontado, Dogue majorquin ^{spé}, Fila Brasileiro ^{spé}, Fila de Saint Miguel ^{spé}, Cimarron uruguayen ^{spé}, Mâtin espagnol ^{spé}, Rafeiro de alentejo ^{spé}, Montagnes portugais - Estrela ^{spé}, Presa Canario ^{spé}, Tosa ^{spé}	DUPAS Jean- Jacques
Bergers de l'Est et italiens, Chien de ferme dano-suédois, Chien de montagne des Pyrénées, Dogue argentin, Dogues allemands, Landseer, Mâtin des Pyrénées, Shar Pei	MAKOMASKI Maria
Boxer, Bulldog Continental, Chien de Montagne de l'Atlas, Pinscher, Schnauzer	VIZZARI Dominique
Groupe 03	25/08/2024
Bull Terriers, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier	BARD Carole
Fox-Terriers, Terrier de chasse allemand, Terrier du Yorkshire ^{spé} , Terriers d'Ecosse	BARENNE Roger
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terriers Anglais, Terriers irlandais, Toy Terrier	BODSON Marie- Christine
Groupe 04	25/08/2024
Teckels	JACOPS Sébastien
Groupe 05	25/08/2024
Chiens nus du Mexique et du Pérou	ARNOULT Daniel
Akita, Bangkaew de Thaïlande, Basenji, Chien de Bali, Chien de Canaan, Chien de Taïwan, Chien du Pharaon, Chien thaïlandais à crête dorsale, Chiens nordiques, Cirneco de l'Etna, Podencos, Samoyède, Spitz du Japon	KLEIN. Jean- Claude
Akita américain, Chow Chow, Eurasier, Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska, Spitz allemands, Spitz italien	ROSER Solange
Groupe 06	25/08/2024
Anglo-français de petite vénerie, Ariégeois, Autres chiens courants, Basset artésien normand ^{spé} , Basset de Westphalie, Basset des Alpes, Basset Hound, Basset suédois, Beagle, Beagle Harrier, Billy, Bleus de Gascogne, Brachet allemand, Brachet autrichien noir et feu, Brachet de Styrie à poil dur, Brachet polonais, Brachet tyrolien, Chien d'Artois ^{spé} , Chien de loutre, Chien de Saint Hubert, Chiens courants de l'Europe de l'Est, Chiens courants suisses, Chiens de recherche au sang, Coonhound, Dalmatien, Fauves de Bretagne, Foxhound américain, Foxhound anglais, Français, Gascons saintongeois, Grands Anglo-français, Griffon nivernais, Griffons vendéens, Harrier, Poitevin, Porcelaine, Rhodesian Ridgeback	ROUSSET Bernard
Groupe 07	25/08/2024
Barbu tchèque, Braque allemand, Braque du Bourbonnais, Braque italien ^{spé} , Braque Saint Germain, Braque slovaque à poil dur, Braques de Weimar, Braques hongrois, Chien d'arrêt portugais, Drahthaar, Griffon Korthals, Perdiguero de Burgos, Pointer, Pudelpointer, Setter anglais, Setters irlandais, Spinone ^{spé} , Stichelhaar, <i>Races non citées</i>	DUPAS Jean- Jacques
Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, Braques français, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul français, Epagneul picard, Epagneuls bretons ^{spé} , Epagneuls de Münster, Langhaar, Setter Gordon	JANICOT Pierre
Groupe 08	25/08/2024
Barbets, Chiens d'eau, Cockers américains, Cockers anglais, Lagotto Romagnolo, Spaniels	BARENNE Roger
Golden, Labrador, Retrievers	DUPAS Jean- Jacques
Groupe 09	25/08/2024
Carlins, Chiens chinois à crête, Coton de Tuléar, Petits belges	ARNOULT Daniel
Bichons, Bouledogues français, Chiens du Tibet, Petit chien lion, Ratier de Prague	CABON Vincent
Epagneuls continentaux, Epagneuls japonais, King et Cavaliers King Charles spaniels, Pékinois, Terrier de Boston	ESCOFFIER Jean-Louis
Caniches, Chihuahuas	JACOPS Sébastien
Groupe 10	25/08/2024
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Lévrier polonais, Petit lévrier italien, Saluki, Sloughi, Whippet	DRUDI Enrico (SAN MARINO)

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

Les deux expositions se tiendront à SEGRE, parc des expositions les 24 août et 25 août 2024.

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h45 et jusqu'à 11h30 (au plus tard), suivant les horaires de jugements. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il n'est donc pas nécessaire d'être présent dès 8h00. Il faut être arrivé au plus tard 45 minutes avant l'heure des jugements. L'ECARTE Expositant sera envoyée par mail avec le numéro d'exposant dans les 10 jours précédents l'exposition.

SORTIE DES CHIENS : Sortie possible dès la fin des jugements si vous le souhaitez. Seuls les chiens classés pour le ring d'honneur devront restés sur l'exposition.

LOGEMENT : Exposition sans cages. Prévoir vos cages et box personnels – Cages uniquement pour les meutes – Vastes zones réservées.

TOILETTAGE : Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double "handling", c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'éleveur ; l'annonce de portées à venir. Un seul panneau est autorisé par cage.

OREILLES COUPEES : les chiens nés en France ou à l'étranger, après le 28 août 2008 dont les oreilles sont coupées sont interdits de concours en France.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui à tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

La décision du Service Vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.
ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés. Les engagements des chiens absents à l'exposition ne seront pas remboursés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont admis à l'Exposition tous les chiens inscrits, même ceux sans pedigree, de races figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de 1^{re} catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,

- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition sauf les omissions ou erreurs informatiques,

- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation. Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de l'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut se présenter. L'accusé de réception devra être présenté à l'entrée.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES (la date de référence pour les âges / classe est la veille de l'ouverture de l'exposition).

INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois (complets la veille de l'ouverture de l'Exposition). Cette Classe donne droit à l'attribution d'un CACS en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte

OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la clôture des inscriptions, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec la Classe Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION : Réserve exclusivement déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. (joindre la copie des titres), âgés de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS, mais donne droit à l'attribution du CACIB et de la R.C.A.C.I.B en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements de la manifestation.

JEUNES – Pour les chiens âgés de 9 mois à 18 mois (compté au jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au CACS et au CACIB.

VETERAN – Pour les chiens de 8 ans et plus. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS, ni du CACIB. Les chiens peuvent obtenir les qualificatifs Excellent, Très Bon, Bon, Assez Bon, Insuffisant et les 4 premiers sont classés s'ils ont obtenu le qualificatif nécessaire.

PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 et 9 mois.

BABY : Pour les chiens âgés de 4 à moins de 6 mois

Ces deux classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur) Elle ne donne pas lieu à un classement.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Jeune, Puppy, Baby, Vétéran.

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

Chiens courants : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire dont 3 chiens doivent être engagés en Classe Travail. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

Teckels et Terriers : Pour les six terriers ou six teckels, le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

Teckels : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

LOT D'AFFIXE : Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins 3 et au plus 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR : Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

COUPLE : Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE : Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" : Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge et donc n'ont pas accès à la confirmation.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée au 11 août 2024 Tout engagement parvenant après la date de clôture (date de réception) sera refusé et remboursé. Les engagements dont le règlement ne sera pas effectué avant la date de clôture ne seront pas pris en considération et retournés. Aucun règlement ne sera accepté le jour de l'exposition. L'engagement, libellé à l'ordre de l'Association Canine Maine-Anjou (ACMA), devra être adressé avec l'engagement, par chèque bancaire. Les exposants étrangers peuvent effectuer un virement sur notre compte bancaire IBAN :

FR7610278394010002219380150 – BIC SWIFT : CMCIFR2A

REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements : l'ACT se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans en préciser le motif, et les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) :

- des chiens agressifs
- ceux refusés par le Service Vétérinaire
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite
- ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée. Un Juge détaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. Les chiens absents au moment du jugement, ne seront classés par la suite. Le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall. Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race – présenté en parfaite condition – réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant "de la classe" et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions – en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

SUFFISANT : Qualificatif attribué à un chien typé, sans qualités notables ou pas en condition physique.

DISQUALIFIÉ : Qualificatif pour un chien ne remplissant pas les critères de confirmation.

Dans chaque classe, sauf les classes Puppy, les quatre meilleurs seront primés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement.

Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON. Les chiens qualifiés **BON** ou **ASSEZ BON** ne pourront prétendre à un classement.

Les meutes sont jugées suivant l'échelle des points adoptés par la SCC, et le décompte des points doit être effectué, soit dans le ring du juge, soit dans un ring préparatoire au ring d'honneur.

CACS : Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en classe Intermédiaire, ou en classe Ouverte ou classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place. Les Juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer, pour l'homologation du CACS, que les chiens satisfont aux conditions imposées. Les CACS ne sont valables qu'après leur homologation par la SCC. Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé le RCACS. La R.CACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le CACS, pour attribuer la Réserve de CACS, le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le CACS et le mettre en concurrence avec les 1^{er} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la SCC en ce qui concerne le CACS.

MILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE : le chien et la chienne proposés pour le CACIB concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (le) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la FCI, bien que ne pouvant pas obtenir le CACIB, peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE : Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION : Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

RÉCLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par l'ACMA, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur,
 - ceux qui auront fait une fausse déclaration
 - ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
 - ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
 - ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
 - ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuit, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc., et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRES IMPORTANT : Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

1- Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants. Il - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés. Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

OBLIGATIONS SANITAIRES :

2^e catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le numéro d'identification sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger.

L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récupéré municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages)

COUPE D'OREILLE : depuis le 1er juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine.

CAUDECTOMIE : pour les races Rottweiler, Cane Corso, Boxer, Dobermann et Schnauzer, interdiction de confirmation et de participation aux expositions canines pour les chiens nés après le 1^{er} janvier 2020.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC.



Association Canine Maine Anjou

Expositions Canines Nationale 24 et 25 août 2024 -SEGRE (49)
avec attribution du CACS de la SCC

N° d'arrivée
24 août :
25 août :



Samedi 24 août

► Expo Nationale = 1 tarif

Dimanche 25 août

► Expo Nationale = 1 tarif

Les deux jours

► Expo 2 expos* = 1 tarif

* la dégressivité pour le tarif Expo 2 jours s'entend pour un même nombre de chiens engagés dans la même classe d'âge aux CACS

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la avant le 11 août (date de réception) à :

CEDIA - EXPO SEGRE - 67 rue du Général Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Joindre impérativement :

- votre règlement à l'ordre de l'ACMA
- la photocopie des justificatifs (champion et travail),
- la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger

Engagements internet : <https://cedia.fr>

ou www.doglle.com

tarif de l'organisateur sans supplément ; règlement par carte bancaire, paiement sécurisé. Seuls les engagements payés sur le site seront retenus.

L'organisateur demande 1 € supplémentaire pour les frais bancaires.

Les engagements par fax ou par-mail ne seront pas retenus.

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____ N° LO : _____
tatouage ou transpondeur

Nom du Chien : _____

Race : _____

Variété :
Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

Taille :
Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peanune.

Couleurs :
Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

Poil :
Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Colliers, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais,

Poids :
Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Né le : ____/____/____

Sexe : Mâle Femelle

Ruskiy Toy.

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

mail : _____ Tél : _____ Fax : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Baby Vétéran
Ne concourant pas Meute Confirmation - uniquement pour les chiens exposés

En l'absence de précision ci-dessus, le chien sera inscrit en classe ouverte, jeune ou puppy, selon son âge.
La confirmation est gratuite pour les chiens inscrits en classe individuelle.

Participation aux Frais d'organisation	TARIF 1 Jusqu'au 14 juillet		TARIF 2 Jusqu'au 11 août		Sommes adressées
	1 CACS	2 CACS	1 CACS	2 CACS	
Pour le 1 ^{er} chien	34 €	58 €	39 €	68 €	
2 ^e chien	30 €	50 €	35 €	60 €	
3 ^e chien et chiens suivants (chacun)	26 €	42 €	31 €	52 €	
Puppy, Baby, Vétéran	15 €	35 €	20 €	40 €	
Chien ne concourant pas non exposés	10 €	15 €	15 €	20 €	
Tarif groupe : 6 chiens engagés en individuel appartenant au même propriétaire*	140 €	260 €	145 €	280 €	
chien supplémentaire engagé en individuel*	20 €	32 €	27 €	44 €	
Meute (au moins 6 chiens) Uniquement Terriers - Teckels - Chiens courants donnant droit à 6 engagements	70 €	140 €	80 €	150 €	
Chien supplémentaire dans la meute	23 €	33 €	25 €	45 €	
Paire, Couple, Lot d'affixe, Lot de reproducteur	15 €	30 €	15 €	30 €	
Jeune Présentateur (voir dernière page)	10 €	20 €	10 €	20 €	
Séance de CSAU (uniquement le samedi)	18 €		20 €		
TOTAL des engagements					
ADHERENT ACMA à jour de cotisation 2024 : réduction 10 % Indiquez obligatoirement votre n° d'adhérent :					
Réservation catalogue papier 2 jours	5 €		5 €		
Cotisation ACMA 2024 (facultatif) Uniquement par courrier : 15 € simple / 18 € couple					
TOTAL					

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à Le

Signature

Par : Chèque libellé à ACMA ou Virement IBAN

Inscription de l'étranger : règlement par virement uniquement
IBAN : FR76 1027 8394 0100 0221 9380150 - BIC SWIFT : CMCIFR2A

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire.



INSCRIPTION
AU CONCOURS OFFICIEL DE
JUNIOR HANDLING

N° attribué par
l'organisateur

L'inscription et le paiement au concours Junior handling doivent être réalisés en même temps que l'engagement du chien en ligne.

Il n'y aura pas d'inscription au poteau.

Vous recevrez confirmation de l'engagement.

Le jour de l'exposition : ce formulaire complété devra être remis au secrétariat de l'exposition avant 12 heures.

Le numéro de participant sera donné sur place.

CATEGORIE D'AGE

10-13 ans 14-17 ans

Nom du JUNIOR HANDLER:Prénom:

Né le..... Âge:

Race du chien présenté: N° au catalogue:

L'inscription ne sera validée que si les parents ont rempli et signé le formulaire ci-dessous :

Je soussigné (Nom et Prénom du représentant légal) :

.....

domicilié à:

demande l'inscription de mon fils - ma fille au concours de Junior handling

Je déclare être civilement responsable de mon enfant le jour du concours et je dégage la responsabilité civile de l'Association Canine Territoriale à raison tant des dommages causés par mon enfant et/ou le chien qu'il présentera, que de ceux qui seraient occasionnés à mon enfant et/ou à son chien.

Fait à le

Signature :